

Paris, le 7 mai 2024



COMMISSION DES
AFFAIRES
ÉCONOMIQUES

CONVOCAATION

La Commission des Affaires économiques

dont vous êtes membre
se réunira

I. Mercredi 15 mai 2024

À 10 h 30

(Salle A263 - 2^{ème} étage Ouest)

1° Examen du **rapport** de Mme Martine Berthet et du **texte de la commission** sur la **proposition de loi n° 406** (2023-2024), adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **faciliter** la **transformation** des **bureaux en logements** ;

*Le délai limite pour le dépôt des amendements, auprès du secrétariat de la commission (Ameli commission), est fixé au :
Lundi 13 mai 2024 à 12 heures¹*

2° Désignation d'un rapporteur sur la proposition de loi portant **programmation nationale** et **simplification normative** dans le **secteur économique** de l'**énergie** (sous réserve de son inscription à l'ordre du jour) ;

3° Questions diverses.

II. Mercredi 15 mai 2024

À 16 h 30

(Salle A263 - 2^{ème} étage Ouest)

1° Audition² de **M. Guillaume Kasbarian**, ministre délégué chargé du logement, dans la perspective de l'examen du projet de loi relatif au développement de l'offre de logements abordables ;

2° Questions diverses.

La Présidente
Dominique Estrosi Sassone

¹ Les rectifications de signataires des amendements devront intervenir par Ameli commission, au plus tard à l'ouverture de la réunion de commission.

² Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.